

**Séance ordinaire du 2 juin 2014**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Bouchette, tenue le 2 juin 2014 à 19 h, à la salle du conseil située au 36, rue Principale, à Bouchette.

Sont présents :

Monsieur	Réjean Major	Maire
Monsieur	Luc Larivière	Conseiller
Monsieur	Steve Lefebvre	Conseiller
Monsieur	Yvon Pelletier	Conseiller
Madame	Karo Poirier	Conseillère
Monsieur	Gaston Lacroix	Conseiller
Monsieur	Pierre Parisien	Conseiller

Les membres du conseil forment quorum sous la présidence du maire, Monsieur Réjean Major.

Madame Claudia Lacroix, directrice générale et secrétaire-trésorière, fait fonction de secrétaire de la séance.

<b>0</b>	<b>OUVERTURE DE LA SÉANCE ET RAPPORT DU MAIRE</b>
----------	---------------------------------------------------

**0-1 Ouverture de la séance**

Sur la proposition de Réjean Major, maire, la présente séance est ouverte à 19 h.

**0-2 Adoption de l'ordre du jour**

M.B. 2014-06-02-118

Sur la proposition de Steve Lefebvre, appuyée par Luc Larivière, il est résolu d'adopter l'ordre du jour comportant les sujets suivants :

<b>0</b>	<b>OUVERTURE DE LA SÉANCE ET RAPPORT DU MAIRE</b>
----------	---------------------------------------------------

- 0-1 Ouverture de la séance
- 0-2 Adoption de l'ordre du jour
- 0-3 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 mai 2014
- 0-4 Période de questions
- 0-5 Rapport d'activités du maire pour le mois de mai 2014
- 0-6 Congrès de la Fédération québécoise des municipalités – 25 au 27 septembre 2014 – Centre des congrès de Québec

<b>100</b>	<b>ADMINISTRATION GÉNÉRALE</b>
------------	--------------------------------

- 100-1 Suivi des procès-verbaux
- 100-2 Rapport de délégation de pouvoirs
- 100-3 Suivi budgétaire du projet de voirie 2014

- 100-4 Approbation de la liste des virements de crédits
- 100-5 Approbation de la liste des dépenses incompressibles du mois de mai 2014
- 100-6 Approbation de la liste des comptes à payer au 31 mai 2014
- 100-7 Signataires des documents municipaux et effets bancaires
- 100-8 Arrérages de taxes au 31 décembre 2013 - Perception

<b>200</b>	<b>SÉCURITÉ PUBLIQUE</b>
------------	--------------------------

- 200-1 Rapport d'activités du service incendie
- 200-2 Schéma de couverture de risques en sécurité incendie

<b>300</b>	<b>TRANSPORT ET COMMUNICATION</b>
------------	-----------------------------------

- 300-1 Rapport du directeur des travaux publics
- 300-2 Journaliers – Confirmation d'embauche des candidats
- 300-3 Résultats de l'appel d'offres #2014-05 – Fauchage des bords de chemins
- 300-4 Travaux de voirie 2014 - Priorités
- 300-5 Chemins sectoriels – Travaux 2014
- 300-6 Suivi des travaux 2013 – Ferme-des-Six
- 300-7 Contrat de nettoyage et balayage printanier #2014-04 – Autorisation de paiement et date limite
- 300-8 Réfection des rues du village – Mandat à la MRCVG – Suivi
- 300-9 Tour cellulaire - Installation

<b>400</b>	<b>HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT</b>
------------	-------------------------------------------

- 400-1 Usine d'épuration et réseau d'égout
  - A- Suivi des travaux de réparation
- 400-2 Station de pompage et réseau d'aqueduc
  - A- Suivi des travaux - Génératrices
- 400-3 Écocentre et site des lagunes
  - A- Travaux effectués au site des lagunes
- 400-4 Matières résiduelles et matières recyclables
- 400-5 Technicien en hygiène du milieu – Confirmation d'embauche d'un candidat
- 400-6 Certificat cadeau – JFSA – 2000\$ en services professionnels
- 400-7 Niveau de l'eau du Grand Lac Rond – Demande d'appui de l'association
- 400-8 Ruisseau Garneau – MAPAQ - Environnement

<b>500</b>	<b>SANTÉ ET BIEN ÊTRE</b>
------------	---------------------------

<b>600</b>	<b>AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT</b>
------------	------------------------------------------------

- 600-1 Comité consultatif d'urbanisme (CCU)
- 600-2 Dépôt des statistiques des permis émis durant le mois de mai 2014
- 600-3 Aménagements floraux 2014 – Autorisation d'achat – Jardinières et fleurs
- 600-4 Entrée sud – Stationnement à délimiter
- 600-5 Association de la route de l'eau vive (AREV) – Contribution 2014

600-6 Panneau AREV – Installation  
600-7 SAGE – Demande de contribution annuelle 2014

<b>700</b>	<b>LOISIRS ET CULTURE</b>
------------	---------------------------

700-1 Amélioration du Centre Quatre Saisons – Demande de subvention  
700-2 Projet de la « Petite école de rang »

<b>800</b>	<b>CORRESPONDANCE</b>
------------	-----------------------

<b>900</b>	<b>VARIA</b>
------------	--------------

<b>1000</b>	<b>PÉRIODE DE QUESTIONS</b>
-------------	-----------------------------

<b>1100</b>	<b>LEVÉE DE LA SÉANCE</b>
-------------	---------------------------

**Adoptée à l'unanimité**

**0-3 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 mai 2014**

M.B. 2014-06-02-119

Sur la proposition d'Yvon Pelletier, appuyée par Gaston Lacroix, il est résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 mai 2014, tel que rédigé par la directrice générale et secrétaire-trésorière.

**Adoptée à l'unanimité**

**0-4 Période de questions**

Quelques questions sont posées concernant les sujets suivants :

- Niveau de l'eau au Lac des Pères
- Fossé du chemin de la Carpe

**0-5 Rapport d'activités du maire pour le mois de mai 2014**

Le maire Réjean Major, dépose son rapport d'activités pour le mois de mai 2014.

**0-6 Congrès de la Fédération québécoise des municipalités – 25 au 27 septembre 2014 – Centre des congrès du Québec**

M.B. 2014-06-02-120

Sur la proposition de Luc Larivière, appuyée par Karo Poirier, il est résolu d'autoriser le maire Réjean Major, le conseiller Steve Lefebvre et la directrice générale Claudia Lacroix à participer au congrès de la Fédération québécoise des municipalités (FQM) qui se tiendra du 25 au 27 septembre 2014 au Centre des congrès de Québec. Les frais reliés à ces participations seront imputés au poste « Formation et perfectionnement » (02-110-00-454) et au poste « Frais de déplacements » (02-110-00-310).

**Adoptée à l'unanimité**

<b>100</b>	<b>ADMINISTRATION GÉNÉRALE</b>
------------	--------------------------------

**100-1 Suivi des procès-verbaux**

**100-2 Rapport de délégation de pouvoirs**

M.B. 2014-06-02-121

Sur la proposition de Pierre Parisien, appuyée par Yvon Pelletier, il est résolu d'approuver la liste des dépenses autorisées en vertu de la délégation de pouvoirs de la directrice générale et secrétaire-trésorière, pour la période du 1<sup>er</sup> mai 2014 au 31 mai 2014, pour un montant total de 5 428.06\$.

**Adoptée à l'unanimité**

**100-3 Suivi budgétaire du projet de voirie 2014**

**100-4 Approbation de la liste des virements de crédits**

**100-5 Approbation de la liste des dépenses incompressibles du mois de mai 2014**

M.B. 2014-06-02-122

Sur la proposition de Steve Lefebvre, appuyée par Pierre Parisien, il est résolu d'approuver le paiement de la liste des dépenses incompressibles du mois de mai 2014 pour un montant total de 116 096.51\$ telle que déposée par la directrice générale et secrétaire-trésorière.

**Adoptée à l'unanimité**

**100-6 Approbation de la liste des comptes à payer au 31 mai 2014**

M.B. 2014-06-02-123

Sur la proposition de Karo Poirier, appuyée par Luc Larivière, il est résolu d'approuver la liste des comptes à payer au 31 mai 2014 pour un montant de 283 383.33\$ et d'autoriser la directrice générale à émettre les paiements.

**Adoptée à l'unanimité**

**100-7 Signataires des documents municipaux et effets bancaires**

M.B. 2014-06-02-124

Sur la proposition d'Yvon Pelletier, appuyée par Gaston Lacroix, il est résolu que les signataires des documents municipaux et des effets bancaires soient les suivants : le maire Réjean Major et la directrice générale Claudia Lacroix. Il est de plus résolu qu'en l'absence du maire, la maire suppléante, Karo Poirier, sera autorisée à signer et en l'absence de la directrice générale, la directrice générale adjointe, Raymonde Tremblay, sera autorisée à signer.

**Adoptée à l'unanimité**

#### 100-8 Arrérages de taxes au 31 décembre 2013 – Perception

M.B. 2014-06-02-125

**Considérant** qu'au 31 décembre 2013, il existe des arrérages de taxes;

**Considérant** qu'une résolution est nécessaire si le conseil municipal veut autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière à transmettre les arrérages de taxes en perception chez notre firme d'avocats;

**En conséquence**, sur la proposition de Pierre Parisien, appuyée par Gaston Lacroix, il est résolu d'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière à transmettre à notre procureur, Me Marie-Josée Beaulieu, de la firme Lapointe Beaulieu, avocats, les arrérages de taxes foncières au 31 décembre 2013 non payés en date de la présente et dont les montants sont supérieurs à cent (100) dollars et de lui donner le mandat de percevoir ces arrérages.

**Adoptée à l'unanimité**

200	SÉCURITÉ PUBLIQUE
-----	-------------------

#### 200-1 Rapport d'activités du service incendie

##### **Note au procès-verbal**

Le directeur du service incendie, Richard Carle, a déposé son rapport d'activités pour le mois de mai 2014.

##### **Camion autopompe 2014 - Vérification**

M.B. 2014-06-02-126

**Considérant** la résolution M.B. 2014-05-05-103 adoptée lors de la séance ordinaire de conseil tenue le 5 mai 2014;

**Considérant** la difficulté reliée à la disponibilité des personnes mandatées pour procéder à la vérification du nouveau camion incendie afin de s'assurer que le tout est conforme au devis d'appel d'offres;

**En conséquence**, sur la proposition de Karo Poirier, appuyée par Yvon Pelletier, il est résolu que la vérification du camion autopompe 2014 se fasse ici même à Bouchette lors de la livraison qui est prévue très prochainement.

**Adoptée à l'unanimité**

## 200-2 Schéma de couverture de risques en sécurité incendie

<b>300</b>	<b>TRANSPORT ET COMMUNICATION</b>
------------	-----------------------------------

### 300-1 Rapport du directeur des travaux publics

#### **Note au procès-verbal**

Le directeur des travaux publics a déposé, par voie de mémo à la directrice générale, la liste des travaux en voirie exécutés durant le mois de mai 2014.

### 300-2 Journaliers - Confirmation d'embauche des candidats

Sujet reporté à une prochaine séance de conseil.

### 300-3 Résultats de l'appel d'offres #2014-05 – Fauchage des bords de chemins

M.B. 2014-06-02-127

**Considérant** la résolution M.B. 2014-05-05-109 adoptée lors de la séance ordinaire de conseil tenue le 5 mai 2014;

**Considérant** l'appel d'offres effectué par la directrice générale pour l'octroi du contrat de fauchage des bords de chemins pour l'année 2014;

**Considérant** le procès-verbal de l'ouverture des soumissions préparé et déposé par la directrice générale;

**Considérant** qu'une seule soumission a été reçue, soit celle de la compagnie « 3097-4547 Québec inc », compagnie représentée par Madame Annette Brisson;

**Considérant** que le prix du kilomètre soumis est le même que celui de l'année dernière;

**En conséquence**, sur la proposition de Luc Larivière, appuyée par Pierre Parisien, il est résolu d'accorder le contrat de fauchage des bords de chemins à la compagnie « 3097-4547 Québec inc. » et ce, au taux de 60.43\$ plus taxes par kilomètre de chemin, soit un montant total de 69.49\$ par kilomètre de chemin. Cette dépense sera imputée au poste « Location machinerie » (02-320-00-516).

**Adoptée à l'unanimité**

#### **Note au procès-verbal**

La liste des chemins sera vérifiée et corrigée s'il y a lieu par le directeur des travaux publics.

### 300-4 Travaux de voirie 2014 - Priorités

M.B. 2014-06-02-128

**Considérant** la résolution M.B. 2014-05-05-110 adoptée lors de la séance ordinaire de conseil tenue le 5 mai 2014;

**Considérant** les recommandations formulées par les membres du comité de voirie et ce, suite à une rencontre tenue le lundi 26 mai 2014;

**Considérant** les sommes inscrites au budget pour des travaux en voirie, d'un montant total de 57 000\$ pour l'ensemble des chemins municipaux;

**Considérant** les postes budgétaires concernés : Location machinerie, entretien, réparations infrastructures, gravier et sable et calcium;

**En conséquence**, sur la proposition de Pierre Parisien, appuyée par Luc Larivière, il est résolu de débloquer la totalité des sommes inscrites au budget pour les travaux de voirie et ce, pour les travaux énumérés lors du comité de voirie tenu le 26 mai 2014.

**Adoptée à l'unanimité**

### **300-5 Chemins sectoriels – Travaux 2014**

M.B. 2014-06-02-129

**Considérant** la résolution M.B. 2013-09-03-241 adoptée lors de la séance ordinaire de conseil tenue le 3 septembre 2013 consistant au report à l'année 2014 des travaux d'épandage de 0-¾ sur les chemins sectoriels;

**Considérant** les crédits budgétaires 2014 disponibles pour effectuer des travaux d'améliorations des chemins sectoriels, soit la somme maximale de 19 360\$;

**Considérant** la résolution M.B. 2014-05-05-110 adoptée lors de la séance ordinaire de conseil tenue le 5 mai 2014;

**Considérant** les discussions tenues par les membres du comité de voirie et ce, suite à une rencontre tenue le lundi 26 mai 2014;

**Considérant** que les membres du comité recommandent au conseil municipal d'exécuter lesdits travaux sur les différents chemins sectoriels, soit réfection de fossés et rechargement;

**En conséquence**, sur la proposition d'Yvon Pelletier, appuyée par Steve Lefebvre, il est résolu de débloquer les crédits budgétaires en ce qui concerne les chemins sectoriels afin d'effectuer les travaux de fossés et rechargement pour les chemins sectoriels suivants :

Carpe et Baie-des-Gagnon  
Charbonneau et Peupliers  
Fortin  
Lafrenière  
Lajeunesse  
Lesage  
Richard

**Adoptée à l'unanimité**

### **300-6 Suivi des travaux 2013 – Ferme-des-Six**

M.B. 2014-06-02-130

**Considérant** les travaux effectués ces deux dernières années sur le chemin de la Ferme-des-Six;

**Considérant** la problématique causée à une entrée de cour lors de ces travaux;

**Considérant** l'estimé reçu de l'entreprise ayant exécuté les travaux d'asphalte et bordure et ce, afin de procéder à des travaux réparateurs à cette entrée de cour;

**Considérant** les informations obtenues du directeur des travaux publics relativement à ces travaux indiquant qu'il serait plus avantageux pour la municipalité d'exécuter en régie interne lesdits travaux réparateurs au 6 chemin de la Ferme-des-Six;

**Considérant** qu'une borne d'arpentage a aussi été déplacée lors des travaux sur ledit chemin;

**En conséquence**, sur la proposition de Pierre Parisien, appuyée par Luc Larivière, il est résolu de retenir les services d'un arpenteur-géomètre afin de replacer cette borne d'arpentage et ce, au 33 rue du Pont et de procéder aux travaux réparateurs à l'entrée de cour du 6 chemin de la Ferme-des-Six. Les dépenses reliées à ces autorisations seront imputées aux postes « Honoraires professionnels » (02-190-00-412), « Location machinerie » (02-320-00-516) et « Gravier et sable » (02-320-00-620).

#### **Adoptée à l'unanimité**

### **300-7 Contrat de nettoyage et balayage printanier # 2014-04 – Autorisation de paiement et date limite**

M.B. 2014-06-02-131

**Considérant** le contrat #2014-04 concernant le nettoyage et balayage printanier pour les années 2014, 2015 et 2016;

**Considérant** l'article 8 du cahier des clauses techniques générales du devis mentionnant que la date limite pour l'exécution des travaux est le 30 avril de chaque année et que cette date peut être reportée advenant de mauvaises conditions climatiques;

**Considérant** l'article 7 du cahier des clauses techniques générales du devis mentionnant le montant de la pénalité que la municipalité peut appliquer lorsque les travaux ne sont pas exécutés avant la date limite;

**Considérant** que le début des travaux a dû être reporté et ce, à cause de mauvaises conditions climatiques, notamment la dernière tempête de neige du 15 avril 2014;

**En conséquence**, sur la proposition d'Yvon Pelletier, appuyée par Gaston Lacroix, il est résolu de n'imposer aucune pénalité relativement au paiement relatif au contrat de nettoyage et balayage printanier pour l'année 2014.

#### **Adoptée à l'unanimité**

### **300-8 Réfection des rues du village – Mandat à la MRCVG – Suivi**

M.B. 2014-06-02-132

Sur la proposition de Pierre Parisien, appuyée par Luc Larivière, il est résolu de prolonger le mandat octroyé au service de génie municipal de la MRCVG et ce, dans le dossier de réfection des rues du village afin que ledit service prépare et nous présente les plans et devis pour la réfection de la rue du Pont.

**Adoptée à l'unanimité**

### 300-9 Tour cellulaire - Installation

M.B. 2014-06-02-133

**Considérant** l'étude en cours présentement pour le projet d'installation d'une tour cellulaire dans la municipalité de Sainte-Thérèse-de-la-Gatineau;

**Considérant** que ce projet a été initié par la municipalité de Sainte-Thérèse-de-la-Gatineau en avril 2013;

**Considérant** que la municipalité de Déléage s'est jointe à ce projet en mai 2013;

**Considérant** que selon les informations reçues en provenance de la municipalité de Sainte-Thérèse-de-la-Gatineau, le rayon de couverture de cette tour inclurait une grande partie de la municipalité de Bouchette;

**Considérant** l'offre que nous fait la municipalité de Sainte-Thérèse-de-la-Gatineau de nous joindre à eux et Déléage pour la suite de ce projet d'installation d'une tour cellulaire;

**Considérant** que les frais de consultants engendrés par ce projet se chiffrent à environ 520\$ plus taxes;

**Considérant** qu'à ce montant, il faut ajouter les frais relatifs à la pose d'une clôture autour de la tour;

**Considérant** que ces frais seront partagés à parts égales entre les 3 municipalités;

**En conséquence**, sur la proposition de Pierre Parisien, appuyée par Yvon Pelletier, il est résolu que la municipalité de Bouchette adhère au projet d'installation d'une tour cellulaire dans la municipalité de Sainte-Thérèse-de-la-Gatineau et les coûts relatifs à cette étude seront partagés à parts égales entre les 3 municipalités partenaires.

**Adoptée à l'unanimité**

<b>400</b>	<b>HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT</b>
------------	-------------------------------------------

### 400-1 Usine d'épuration et réseau d'égout

#### A- Suivi des travaux de réparation

##### **Note au procès-verbal**

Les travaux de réparation en cours à l'usine de traitement des eaux usées se termineront prochainement.

### 400-2 Station de pompage et réseau d'aqueduc

## **A- Suivi des travaux - Génératrices**

### **Note au procès-verbal**

Les génératrices seront livrées et installées prochainement.

## **400-3 Écocentre et site des lagunes**

### **A- Travaux effectués au site des lagunes**

#### **Note au procès-verbal**

Des travaux d'entretien ont été exécutés au site des lagunes.

## **400-4 Matières résiduelles et matières recyclables**

M.B. 2014-06-02-134

**Considérant** le contrat #2013-11, contrat de cueillette des matières résiduelles accordé lors de la séance ordinaire de conseil tenue le 13 janvier 2014;

**Considérant** que selon l'article 18.14 du devis d'appel d'offres, l'entrepreneur n'est pas tenu de procéder à l'enlèvement des déchets qui auront pu s'accumuler à la suite de construction, rénovation ou démolition;

**Considérant** la demande effectuée à l'entrepreneur pour l'enlèvement des déchets à l'usine de traitement des eaux usées, et ce, à la suite des travaux de réparation;

**Considérant** que ce travail demandé n'était pas inclus au contrat de cueillette des matières résiduelles;

**En conséquence**, sur la proposition de Steve Lefebvre, appuyée par Luc Larivière, il est résolu de procéder à la remise d'une compensation de 300\$ plus taxes à l'entrepreneur responsable de la cueillette des matières résiduelles, monsieur Norbert Lefebvre, et ce, pour les matériaux ramassés à l'usine d'épuration suite aux travaux de réparation.

**Adoptée à l'unanimité**

## **400-5 Technicien en hygiène du milieu – Confirmation d'embauche d'un candidat**

Sujet reporté à une prochaine séance de conseil.

## **400-6 Certificat cadeau – JFSA – 2000\$ en services professionnels**

Sujet reporté à une prochaine séance de conseil.

## **400-7 Niveau de l'eau du Grand Lac Rond – Demande d'appui de l'Association**

Sujet reporté à une prochaine séance de conseil.

## 400-8 Ruisseau Garneau – MAPAQ – Environnement

M.B. 2014-06-02-135

**Considérant** la problématique causée par le « Ruisseau Garneau » et ce, depuis quelques années;

**Considérant** que la municipalité de Bouchette désire trouver une solution à ce problème;

**En conséquence**, sur la proposition de Gaston Lacroix appuyée par Karo Poirier, il est résolu de demander la collaboration du MAPAQ dans ce dossier problématique du « Ruisseau Garneau »

**Adoptée à l'unanimité**

<b>500</b>	<b>SANTÉ ET BIEN ÊTRE</b>
------------	---------------------------

<b>600</b>	<b>AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT</b>
------------	------------------------------------------------

### 600-1 Comité consultatif d'urbanisme (CCU)

#### 600-2 Dépôt des statistiques des permis émis durant le mois de mai 2014

Les statistiques relatives aux permis émis durant le mois de mai 2014 sont déposées.

#### 600-3 Aménagements floraux 2014 – Autorisation d'achat – Jardinières et fleurs

M.B. 2014-06-02-136

Sur la proposition de Karo Poirier, appuyée par Steve Lefebvre, il est résolu d'autoriser l'acquisition de 30 jardinières au coût maximal de 30\$ plus taxes par unité et l'acquisition de fleurs annuelles et plantes vivaces pour compléter les aménagements floraux municipaux. Ces dépenses d'un montant maximum de 2000\$ seront imputées au poste « Aménagement et décorations » (02-702-90-699).

**Adoptée à l'unanimité**

#### 600-4 Entrée sud – Stationnement à délimiter

M.B. 2014-06-02-137

**Considérant** qu'il est nécessaire d'aménager une aire de stationnement à l'entrée sud de la municipalité;

**Considérant** que cet aménagement empêcherait les véhicules d'abimer le terrain en période printanière;

**Considérant** qu'au budget courant, une somme de 8000\$ a été réservée pour la réparation de l'abri situé à l'entrée sud;

**Considérant** que ces travaux d'aménagements étaient déjà planifiés pour l'année 2013, soit par la résolution M.B. 2013-05-06-136 adoptée lors de la séance ordinaire tenue le 6 mai 2013;

**Considérant** que ces travaux n'ont pu être réalisés en 2013;

**En conséquence**, sur la proposition de Karo Poirier, appuyée par Yvon Pelletier, il est résolu de débloquer les crédits budgétaires nécessaires à la réalisation de travaux d'aménagement d'une aire de stationnement à l'entrée sud.

**Adoptée à l'unanimité**

#### **600-5 Association de la route de l'eau vive (AREV) – Contribution 2014**

M.B. 2014-06-02-138

Sur la proposition de Karo Poirier, appuyée par Pierre Parisien, il est résolu de participer financièrement à l'association de la route de l'eau vive (AREV) et ce, pour une somme de 2000\$ pour l'année 2014.

**Adoptée à l'unanimité**

#### **600-6 Panneau AREV - Installation**

M.B. 2014-06-02-139

**Considérant** que l'Association de la route de l'eau vive (AREV) a fait fabriquer des panneaux pour chaque municipalité partenaire;

**Considérant** que ce panneau sera installé à l'entrée sud;

**En conséquence**, sur la proposition de Pierre Parisien, appuyée par Karo Poirier, il est résolu de débloquer des crédits budgétaires nécessaires à l'installation de ce panneau à l'entrée sud. Ces dépenses seront imputées au poste « Aménagement et décorations » (02-702-90-699).

**Adoptée à l'unanimité**

#### **600-7 SAGE – Demande de contribution annuelle 2014**

M.B. 2014-06-02-140

**Considérant** la lettre déposée par le président de la « Société d'aménagement et de gestion environnementale du bassin versant du lac des Trente-et-Un Milles (SAGE) » demandant une contribution de 1000\$ pour le financement des activités de l'organisme ;

**En conséquence**, sur la proposition de Pierre Parisien, appuyée par Luc Larivière, il est résolu de participer au financement de l'organisme SAGE (Société d'aménagement et de gestion environnementale du bassin versant du lac des trente-et-un milles) pour l'année 2014 et ce, au montant de 1000\$. Cette dépense sera imputée au poste « Contribution SAGE » (02-690-00-970).

**Adoptée à l'unanimité**

<b>700</b>	<b>LOISIRS ET CULTURE</b>
------------	---------------------------

**700-1 Amélioration du Centre Quatre Saisons – Demande de subvention**

M.B. 2014-06-02-141

**Considérant** que les membres du conseil ont comme projet de procéder à des travaux d'améliorations du pavillon du Centre Quatre Saisons;

**Considérant** que ce projet est inscrit dans le programme triennal d'immobilisations adopté par les membres du conseil lors de la séance extraordinaire tenue le 27 janvier 2014;

**Considérant** qu'une somme de 100 000\$ est inscrite au budget 2014 de la municipalité pour ce projet;

**Considérant** que de nombreuses activités se tiennent à cet endroit tout au cours de l'année;

**Considérant** que ce centre nécessite des travaux afin de le rendre accessible aux personnes à mobilité réduite;

**Considérant** que durant la saison estivale, ce centre est utilisé comme camp de jour pour les jeunes de la municipalité;

**Considérant** que ce centre est disponible aux différents organismes de la municipalité et ce, depuis plusieurs années;

**Considérant** que les améliorations planifiées pour ce centre en ferait un site encore plus disponible et accessible aux organismes de la municipalité;

**Considérant** la possibilité d'obtenir une subvention du programme fédéral provenant de « Développement économique Canada pour les régions du Québec », programme intitulé « Remettre en état, améliorer ou agrandir une salle communautaire existante »;

**Considérant** que ce programme peut offrir une aide allant jusqu'à 50% des coûts admissibles et ce, pour une contribution maximale de 100 000\$;

**En conséquence**, sur la proposition de Luc Larivière, appuyée par Yvon Pelletier, il est résolu de mandater la directrice générale adjointe, Raymonde Tremblay, pour compléter une demande d'aide financière « Initiative d'investissement local (IIL) » et ce, pour des travaux d'améliorations et d'agrandissement du pavillon du Centre Quatre Saisons.

**Adoptée à l'unanimité**

**Amélioration du Centre Quatre Saisons – Plan d'architecte**

M.B. 2014-06-02-142

**Considérant** la résolution M.B. 2014-06-02-141 adoptée séance tenante relativement à un dépôt d'une demande de subvention pour des travaux d'améliorations du Centre Quatre Saisons;

**Considérant** qu'il serait important d'obtenir un plan d'architecte pour ces travaux;

**En conséquence**, sur la proposition de Luc Larivière, appuyée par Steve Lefebvre, il est résolu de mandater la directrice générale pour retenir les services d'une firme d'architecte afin de préparer des plans pour les travaux à être réalisés au Centre Quatre Saisons. Cette dépense sera imputée au poste « Immobilisations – Centre Quatre Saisons » (03-600-00-000).

**Adoptée à l'unanimité**

**700-2 Projet de la « Petite école de rang »**

M.B. 2014-06-02-143

**Considérant** le projet de la « Petite école de rang » débuté depuis l'année dernière;

**Considérant** les appuis donnés par le conseil municipal de Bouchette dans le cadre des diverses demandes de subvention pour ce projet;

**Considérant** les efforts déployés par les membres du comité responsable de ce projet;

**Considérant** la lettre déposée par le comité responsable de ce projet;

**Considérant** que la première action à poser dans ce projet est le déménagement de cette école de rang;

**Considérant** que la municipalité désire investir la somme maximale de 2500\$ et ce, afin de pouvoir installer le bâtiment sur des pieux;

**Considérant** les sommes déjà amassées pour ce projet, soit la vente de cartes de membres, « Amis de la petite école de rang » et diverses levées de fonds;

**Considérant** que ces sommes d'argent apparaissent dans les livres comptables de la municipalité;

**Considérant** que les membres du comité vont continuer à rechercher des subventions pour la réalisation de ce projet;

**Considérant** l'offre d'un entrepreneur de procéder au déménagement du bâtiment et ce, sans aucun frais;

**En conséquence**, sur la proposition de Karo Poirier, appuyée par Steve Lefebvre, il est résolu de débloquer la somme maximale de 2500\$ pour les frais reliés à l'installation de pieux devant servir à recevoir le bâtiment. Cette autorisation est conditionnelle à ce que le transport du bâtiment soit toujours offert gratuitement. Cette dépense sera imputée au poste « Immobilisations – Petite école de rang » (03-600-00-000).

**Adoptée à la majorité**

**Note au procès-verbal**

Le conseiller au siège numéro 3, Yvon Pelletier, enregistre sa dissidence relativement à cette résolution et il mentionne que c'est par manque d'informations.

**Note au procès-verbal**

Lorsque le futur emplacement de la petite école sera choisi par les membres du comité, une consultation sera réalisée auprès des voisins et les membres du conseil devront approuver cet emplacement.

**Projet de la « Petite école de rang » - Promoteur**

M.B. 2014-06-02-144

**Considérant** la résolution M.B. 2014-06-02-143 adoptée séance tenante;

**Considérant** que les membres du conseil appuient ce projet;

**Considérant** que la municipalité est d'accord pour être le promoteur de ce projet;

**Considérant** que lors des demandes de subvention le promoteur doit contribuer pour un montant allant de 10 à 20% des montants demandés;

**En conséquence**, sur la proposition de Karo Poirier, appuyée par Steve Lefebvre, il est résolu que la municipalité de Bouchette soit le promoteur du projet intitulé « La petite école de rang ».

**Adoptée à la majorité**

**Note au procès-verbal**

Le conseiller au siège numéro 3, Yvon Pelletier, enregistre sa dissidence relativement à cette résolution et il mentionne que c'est par manque d'informations.

<b>800</b>	<b>CORRESPONDANCE</b>
------------	-----------------------

**800-1 Assemblée générale annuelle 2014 du Réseau BIBLIO de l'Outaouais**

M.B. 2014-06-02-145

Sur la proposition d'Yvon Pelletier, appuyée par Steve Lefebvre, il est résolu que Luc Larivière soit le représentant de la municipalité de Bouchette lors de l'assemblée générale annuelle du Réseau BIBLIO de l'Outaouais qui se tiendra le samedi 7 juin 2014 à Luskville. Les frais de déplacement reliés à cette représentation seront imputés au poste « Frais de déplacements biblio » (02-702-30-310).

**Adoptée à l'unanimité**

**800-2 Contrat #2013-06 – Entretien des chemins d'hiver - Retenue**

M.B. 2014-06-02-146

**Considérant** le contrat #2013-06 relatif à l'entretien des chemins d'hiver et ce, pour les saisons 2013-2014 à 2017-2018;

**Considérant** la retenue applicable au dernier versement et ce, concernant les panneaux de signalisation;

**Considérant** qu'une première partie de cette retenue a été versée à l'entrepreneur et ce, en date du 15 mai 2014, soit la somme de 4500\$ plus taxes;

**Considérant** le solde à payer relativement à cette retenue, soit la somme de 500\$ plus taxes;

**Considérant** que ce solde est retenu relativement à des dommages à une bordure de ciment sur le chemin de la Ferme-des-Six;

**Considérant** que la municipalité ne peut établir hors de tout doute que ces dommages résultent des travaux effectués par l'entrepreneur;

**En conséquence**, sur la proposition d'Yvon Pelletier, appuyée par Karo Poirier, il est résolu de remettre en totalité la retenue du contrat #2013-03, Entretien des chemins d'hiver à l'entrepreneur 9019-62050 Québec inc. Il est de plus résolu de demander une vérification et une inspection plus à point pour les prochaines saisons.

**Adoptée à l'unanimité**

#### **800-3 Demande d'utilisation du terrain municipale à l'entrée sud – Vente de garage**

M.B. 2014-06-02-147

**Considérant** la demande déposée par un contribuable de la municipalité de Bouchette à l'effet de tenir une vente de garage à l'entrée sud du village, sur le terrain municipal;

**Considérant** que cette activité est prévue pour le samedi 7 juin 2014 et le dimanche 8 juin 2014;

**Considérant** que cet usage est permis dans le règlement de zonage en vigueur sur le territoire de la municipalité;

**Considérant** que le terrain devra être tenu propre tout au long de l'activité;

**En conséquence**, sur la proposition d'Yvon Pelletier, appuyée par Steve Lefebvre, il est résolu d'autoriser la tenue de cette activité « vente de garage » sur le terrain appartenant à la municipalité et situé à l'entrée sud du village, les 7 et 8 juin 2014.

**Adoptée à l'unanimité**

#### **800-4 Comité technique en loisirs – MRC Vallée-de-la-Gatineau**

##### **Note au procès-verbal**

Cette correspondance sera transférée à l'OPP (Organisation parents participants) de l'école de Bouchette afin de voir leur intérêt à participer à ce comité.

#### **800-5 Uniformisation des adresses postales – Appui à la municipalité de Déléage**

M.B. 2014-06-02-148

**Considérant** la résolution 2014-01-CMD8557 adoptée par la municipalité de Déléage lors de leur séance ordinaire de conseil tenue le 14 janvier 2014;

**Considérant** que cette résolution demande à Postes Canada d'uniformiser les adresses postales sur le territoire de la municipalité de Déléage;

**Considérant** que Postes Canada utilise des adresses postales différentes de l'emplacement physique des propriétés pour un certain secteur de la municipalité de Déléage;

**Considérant** que les adresses utilisées pour des propriétés situées à Déléage mentionnent le nom de la municipalité de Bouchette;

**Considérant** que cette attribution résulte du fait que le courrier est distribué par route rurale et que la division du courrier se fait en partie au bureau de poste situé à Bouchette;

**Considérant** que cette façon de faire occasionne différents problèmes, entre autres des erreurs d'inscriptions sur les listes électorales, des délais dans la livraison de colis;

**En conséquence**, sur la proposition de Karo Poirier, appuyée par Luc Larivière, il est résolu d'appuyer la municipalité de Déléage dans ses démarches et de demander à Postes Canada d'utiliser l'adresse physique des propriétés comme adresse postale.

**Adoptée à l'unanimité**

#### **800-6 Fondation Jean-Claude Branchaud – Tournoi de golf**

M.B. 2014-06-02-149

Sur la proposition de Steve Lefebvre, appuyée par Karo Poirier, il est résolu d'autoriser le maire à participer au souper du tournoi de golf de la Fondation Jean-Claude Branchaud qui se tiendra le mercredi 11 juin 2014 au Club de golf Algonquin. Cette dépense au montant de 50\$ sera imputée au poste « Publicité, information, dons » (02-110-00-340).

**Adoptée à l'unanimité**

<b>900</b>	<b>VARIA</b>
------------	--------------

<b>1000</b>	<b>PÉRIODE DE QUESTIONS</b>
-------------	-----------------------------

Quelques questions sont posées concernant les sujets suivants :

- Visite terrain – Fossé chemin de la Carpe
- Procédure pour l'obtention d'un permis
- Représentant municipal au sein du comité « Petite école de rang »

#### **Note au procès-verbal**

Le conseiller au siège numéro 2, Steve Lefebvre, participera à la prochaine rencontre du comité de la Petite école de rang.

<b>1100</b>	<b>LEVÉE DE LA SÉANCE</b>
-------------	---------------------------

M.B. 2014-06-02-150

Sur la proposition de Karo Poirier, appuyée par Yvon Pelletier, il est résolu de lever la présente séance à 20h40.

**Adoptée à l'unanimité**

---

Réjean Major  
Maire

---

Claudia Lacroix, g.m.a.  
Directrice générale  
Secrétaire-trésorière